

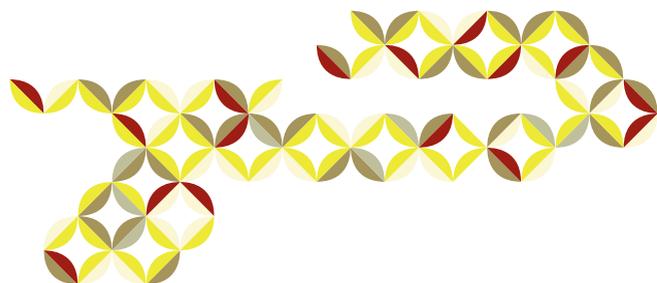
LE GUIDE PRATIQUE

# RÉSIDENCE PERSONNES ÂGÉES



ÉDITION  
2022

# Sommaire



p 4

## L'établissement

*Une résidence conviviale  
Un emplacement idéal et bien desservi  
Un cadre de vie sécurisé*

p 7

## La vie quotidienne

*En toute liberté  
Des services à la carte  
Une vie sociale riche*

p 14

## Intégrer la résidence

*Modalités d'admission  
Aides sociales et financières  
Tarifs*

# Édito

## LA VILLE AUX CÔTES DES SENIORS



*La résidence Les Charmes est un équipement municipal de 39 appartements individuels adaptés, confortables et sécurisés dans un environnement calme et urbain. Seule offre senior à caractère social présente dans notre ville, elle permet de proposer un service de qualité pour un coût maîtrisé.*

*Aux côtés de nos seniors et soucieux de leur bien être, nous souhaitons faire de cette établissement un lieu de vie agréable et accessible à tous. Ce livret d'accueil vous présente le fonctionnement de la résidence, qu'il s'agisse de l'hébergement, de la restauration ou de l'animation assurée par un personnel municipal compétent, bienveillant et dévoué qui mettra tout en œuvre pour vous assurer une parfaite adaptation à cette nouvelle étape de votre vie.*

Le Maire,  
Christine Robin

# 1 • Bienvenue à la RPA Les Charmes

Ce livret est destiné à vous présenter la résidence personnes âgées Les Charmes. Il vous guidera vers les principales informations nécessaires à la vie, l'organisation et le fonctionnement de la résidence.



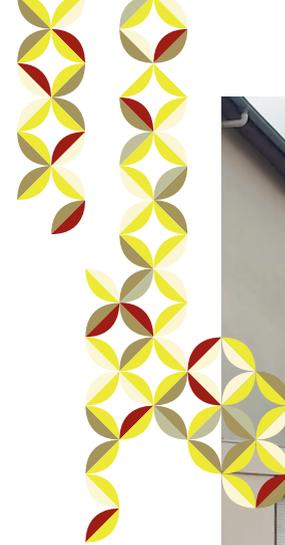
Directrice de l'établissement  
Blandine BONNET



*Notre travail est basé sur l'accueil et le respect mutuel, ainsi que le maintien de l'autonomie, la sécurité et la qualité de vie au sein de l'établissement.*



L'ensemble du personnel a pour mission de vous offrir avec compétence et efficacité, les meilleurs services possibles. Nous restons attentifs à vos besoins et à vos suggestions pour améliorer notre organisation et la qualité de nos services dans le cadre de notre contrat et des prestations que nous mettons en œuvre pour vous.



**4**  
employés  
permanents

**1**  
restaurant

**39**  
logements



# 2 • L'établissement

## Une résidence conviviale



Ouverte depuis 1990, la résidence pour personnes âgées Les Charmes est un véritable lieu de vie qui propose un cadre agréable, chaleureux et sécurisé.

Seule résidence seniors à caractère social à Charnay, l'établissement est proposé à toutes les personnes retraitées de plus de 60 ans, valides et autonomes qui souhaitent continuer à mener leur existence en toute indépendance, la résidence offre une vie sociale riche.

Composé de logements individuels, du studio au 3 pièces, de locaux communs (notamment d'espaces dédiés à la détente et au bien-être), elle est un lieu convivial qui permet de maintenir du lien social et de vous apporter une aide quotidienne.

Co-propriété de l'OPAC de Saône-et-Loire et de la Ville de Charnay-lès-Mâcon, la résidence est gérée par la commune. Du personnel qualifié y est présent pour vous accompagner au quotidien.

## Un cadre de vie sécurisé 24h/24

### > ACCÈS PROTÉGÉ

La résidence possède un système d'ouverture par digicodes et interphone.

### > PRÉSENCE D'UNE ÉQUIPE DE PROFESSIONNELS

Une directrice et trois agents sont présents au sein de la résidence du lundi au samedi dont un gardien qui vit sur place.

### > SYSTÈME DE TÉLÉASSISTANCE

#### Besoin d'aide rapidement ?

Le système de téléassistance est là pour ça. Il vous suffit d'une simple pression sur le médaillon remis à votre entrée pour demander de l'aide rapidement.

**Vous serez mis en relation avec une centrale d'appel** joignable 7 jours/7 et 24h/24. Dans les 15 minutes, un membre du personnel de la RPA et le cas échéant les services d'urgence, interviendront auprès de vous.

#### Comment fonctionne le médaillon ?

-  **1** je signale mon besoin en appuyant sur le médaillon
-  **2** le personnel est alerté
-  **3** le personnel intervient dans mon appartement



## Situer la Résidence



## Un emplacement idéal et bien desservi

Situé en plein cœur de ville, l'établissement est proche des commerces, des pôles santé, de la gendarmerie et d'une place ombragée, la place du Souvenir et de la Paix, qui invite à la promenade et à la détente.

La résidence vous permet d'accéder à pied aux nombreux commerces de proximité : boulangeries, pâtisserie, chocolatier, boucherie, fromagers, traiteurs, pharmacies, La Poste, fleuriste, un supermarché... auxquels s'ajoutent deux marchés hebdomadaires sur la place de l'Abbé Ferret les vendredis après-midi et dimanches matin (voir plan).

Pour le stationnement des voitures, de nombreuses places gratuites existent à proximité de la résidence.

### > TRANSPORTS

Pour les déplacements, la résidence est desservie par les transports en commun (bus tréma).

Trois sociétés de taxi et deux d'ambulances sont également présentes à Charnay.



# 3 • La vie quotidienne

## Bienvenue chez vous

Votre appartement est conçu pour votre confort et votre sécurité. Il est fonctionnel et accessible aux personnes à mobilité réduite. Vous pouvez y vivre à votre rythme en gardant votre mode de vie et vos habitudes, accueillir votre famille et vos amis... sans oublier votre animal de compagnie.

### > LE CONFORT D'UN CHEZ SOI

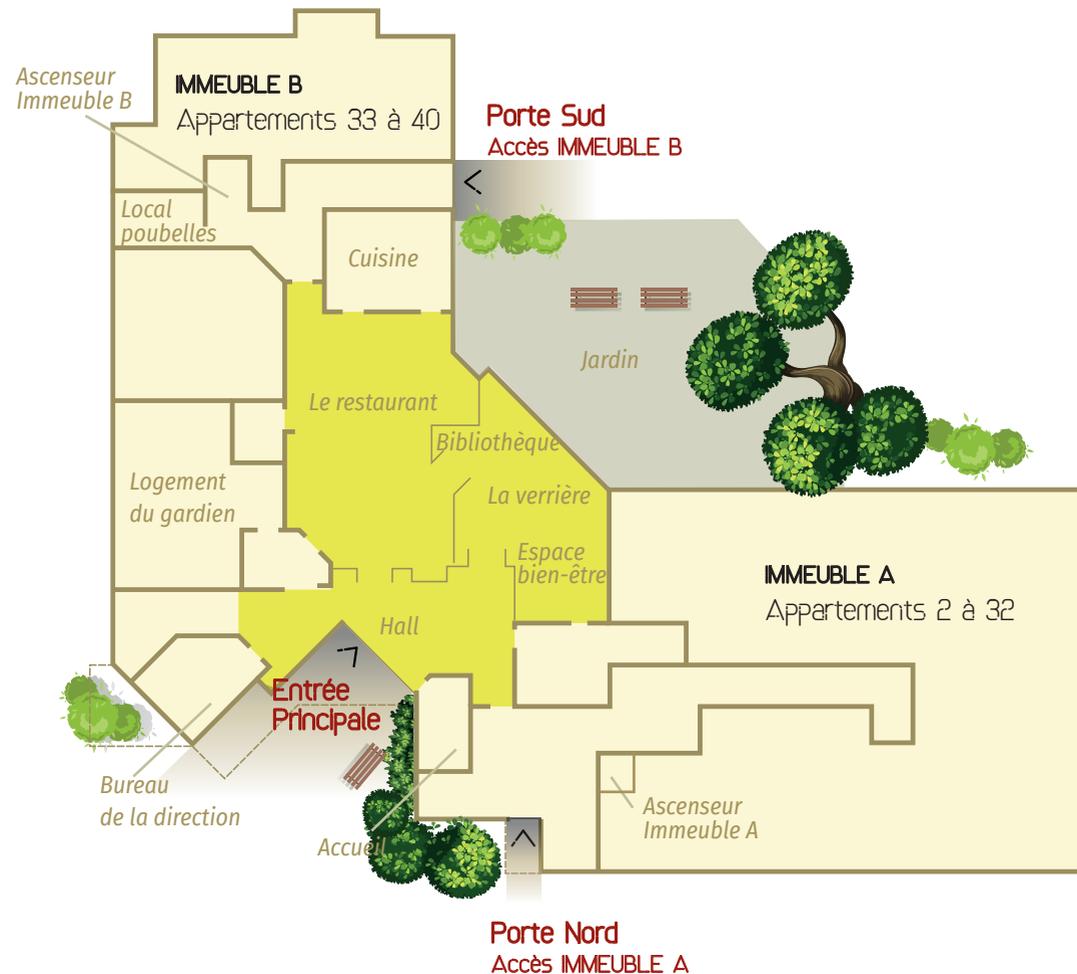
La résidence comprend 39 appartements individuels, spacieux et lumineux sur trois étages (sept T1, vingt-cinq T2 et sept T3) de 40 à 70 m<sup>2</sup>. Composés d'une pièce principale à vivre avec une salle de bain et une cuisine séparées pour les T1, il faut ajouter une ou deux pièces fermées pour les T2 et T3. Les appartements en étage sont tous desservis par un ascenseur.

**Vous vivez chez vous en meublant et en décorant votre logement selon vos envies.** Chaque appartement dispose de placards muraux, d'un cellier, d'une salle de bain avec une douche aménagée (siège et poignée de sécurité), de toilettes (poignée de sécurité) et d'une cuisine (avec un évier et son meuble). Il dispose également d'un ou deux balcons et de volets électriques dans la pièce principale.



## Plan général

● Espaces communs



## Les espaces communs :

Au rez-de-chaussée, vous bénéficiez d'équipements mis à votre disposition : la bibliothèque, les petits salons (dont l'un est équipé d'un grand écran de télévision), la salle à manger (le restaurant), un salon bien-être dans la verrière.

À la belle saison, vous pourrez profiter d'un espace extérieur agréable, parc et jardin privatifs avec terrasse et mobilier de jardin.



## Une vie sociale riche

### > CHAQUE JOUR, DES ACTIVITÉS AXÉES SUR LA CONVIVIALITÉ L'ÉCHANGE ET L'AUTONOMIE

Les animations sont de véritables moments d'échanges. Elles favorisent le maintien du lien social et de l'autonomie. Elles ont pour objectif de stimuler la mémoire, d'entretenir les repères ou tout simplement apporter du plaisir. Les résidents sont encouragés à y participer chaque semaine.

#### BON À SAVOIR :

*Les animations sont variées et parfois ouvertes aux personnes extérieures à la résidence. Certaines sont des rendez-vous hebdomadaires, d'autres sont proposées au cours de l'année : gym douce, projection de films, ateliers créatifs ou culinaires, repas festifs...*



### > UNE PARTICIPATION ACTIVE À LA VIE DE L'ÉTABLISSEMENT

La résidence est en constante évolution en fonction de vos besoins et envies. Votre avis est primordial et tout est fait pour que vous et vos proches s'intègrent pleinement à la vie de l'établissement.

**Une réunion d'informations et d'échanges** est proposée chaque mois. Elle porte sur le programme du mois à venir et permet d'échanger sur les éventuelles difficultés rencontrées et les propositions de projets pour la résidence.

### LE CONSEIL DE LA VIE DES « CHARMES »

Il est composé d'un groupe de 10 résidents, dont deux membres du personnel, un élu et les familles qui souhaitent s'investir dans le fonctionnement de la résidence. Cette instance se réunit quatre fois par an, afin d'émettre des avis et des propositions sur le fonctionnement et l'organisation de la résidence.



## Le maintien de l'indépendance

### > LES VISITES

Vous pouvez recevoir librement votre famille et vos amis dans votre logement ou dans les lieux communs propices aux partages.

En dehors des horaires d'ouverture, les visiteurs utilisent le digicode et accèdent directement à votre appartement. Les visiteurs sont également les bienvenus s'ils veulent venir partager un déjeuner (sur réservation).

#### *BON À SAVOIR :*

*Dès votre arrivée, vous devez désigner une personne de confiance dans votre entourage. Elle sera consultée en cas de besoin. Cela permet d'entretenir une continuité dans les relations avec la famille. Elle est également référent de votre animal de compagnie.*



### > MÉDICAL ET SOIN

Chaque résident fait appel au personnel médical de son choix. Les services extérieurs de maintien à domicile et professionnels de santé peuvent intervenir dans l'établissement à la demande du résident.



## Des services à la carte

En parallèle des activités proposées, vous pouvez bénéficier de services de proximité comme les repas, le coiffeur, l'accompagnement dans vos déplacements.

### > RESTAURATION

Le repas est un temps de partage et de convivialité.

Entre 15 et 25 couverts sont servis quotidiennement du lundi au samedi pour contribuer à renforcer le lien social et favoriser le déplacement.

Les résidents sont servis à table et partagent des tables de 6 ou 8 personnes.

Le dimanche, il vous est possible de commander un déjeuner qui sera réchauffé par vos soins.

Pour le dîner, un repas léger est remis lors du déjeuner.

#### *BON À SAVOIR :*

*Les repas sont confectionnés par un traiteur de la région et réchauffés dans la cuisine de la résidence. Ils sont livrés tous les deux jours.*



### > SERVICE D'INTERVENANTS EXTÉRIEURS

Différents prestataires viennent régulièrement à la résidence : **coiffeur, pédicure, coach sportif...**

Le planning de passage est affiché dans les espaces communs et distribué chaque mois dans votre boîte aux lettres.

### > ACCOMPAGNEMENT

pour des déplacements de proximité :

En voiture ou à pied, le personnel peut vous accompagner pour effectuer des courses ou se rendre à des rendez-vous médicaux.



# 4 • Intégrer la résidence

## Modalités d'attribution d'un logement

Pour pouvoir intégrer la résidence, il faut répondre à certains critères.

- > **Être âgé de 60 ans** révolus et retraité.
- > **Ne pas dépasser un revenu fiscal de référence** de 21 139 € annuel pour une personne et 28 231 € annuel pour un couple ou une personne détentrice de la carte mobilité.
- > **Être autonome.** La résidence n'est pas un établissement médicalisé. Les personnes doivent être en mesure d'assumer leur vie quotidienne en faisant, si besoin, appel à des aides extérieures ( Groupe Iso-Ressources (niveau de perte d'autonomie d'une personne âgée) entre 5 et 6). Un certificat médical ou un calcul du GIR devra être établi avant tout emménagement.
- > **Faire enregistrer une demande de logement social** auprès d'un bailleur social (l'OPAC ou autre) ou du CCAS de Charnay, un numéro unique vous sera attribué (renouvelable chaque année).

## Contactez-nous

**Avant toute démarche** auprès de l'OPAC (établissement public propriétaire des logements de la résidence), **une rencontre avec la directrice est obligatoire**, afin de visiter la résidence, d'échanger sur vos attentes, les services proposés et le règlement intérieur de la résidence.

À l'issue de cette rencontre, et en cas de vacances de logement, vous serez contacté par l'OPAC qui constituera avec vous un dossier complémentaire, qui sera étudié en commission d'attribution (deux commissions par semaine). Dans le cas contraire la Résidence vous inscrira sur sa liste d'attente et vous contactera dès qu'un logement correspondant à vos souhaits, se libère.



L'équipe de la résidence

## Aides sociales et financières

### > Le Département de Saône-et-Loire

Il instruit et assure le versement de prestations telles que l'aide sociale aux personnes âgées et l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA).

### > La Caisse d'Allocations Familiales

Selon votre situation, une Aide Personnalisée au Logement (APL) peut être attribuée

### > La CARSAT ou la MSA

L'ASPA (l'Allocation de Solidarité aux Personnes Âgées)

Elle permet d'assurer un niveau minimum de ressources sous forme de prestation mensuelle. Son montant dépend de vos ressources et de votre situation familiale (seul ou en couple).



## Tarifs

La résidence propose un coût de **loyer modéré**.

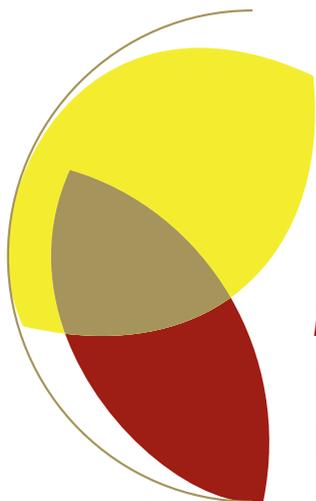
Le loyer mensuel et les charges (chauffage, eau chaude, ascenseur, ménages des parties communes) des logements sont à régler directement auprès de l'OPAC, propriétaire des lieux. La redevance est due à la ville.

### Restauration

La restauration fait l'objet d'une tarification séparée. Elle comprend le repas du midi et un potage pour le soir. Un tarif mensuel est proposé pour 5,6 ou 7 jours de repas pris par semaine.

Il est possible d'inviter une **personne extérieure à déjeuner** selon le tarif en vigueur. Un prix préférentiel est proposé pour les personnes fréquentant régulièrement le restaurant (deux repas minimum par semaine).





# Les Charmes

RÉSIDENCE  
PERSONNES  
AGÉES

## POUR UN QUOTIDIEN SIMPLIFIÉ



activités  
variées



livraison  
des courses  
et repas



logements  
et équipes  
adaptés



personnel  
qualifié



restauration  
sur place



animaux  
acceptés



Ville de Charnay-lès-Mâcon

Résidence Personnes Âgées Les Charmes

10 rue du 11 novembre 1918 - 71850 Charnay-lès-Mâcon

Tél : 03 85 29 98 05 - Astreinte : 06 47 57 10 38

Mail : [rpal@charnay.com](mailto:rpal@charnay.com)